

COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

Budget fédéral 2010 **Un budget axé sur la croissance et la compétitivité**

Réaction de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le vendredi 5 mars 2010. La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup se dit relativement satisfaite du présent budget fédéral, mais émet toutefois certaines réserves suite au déjeuner analyse du vendredi 5 mars en compagnie des gens d'affaires de la région et de l'équipe de fiscalistes, Mme René-Jeanne Belzile et M. Stéphane Lagacé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. La Chambre de commerce fait donc connaître ses réactions suite aux demandes et aux recommandations effectuées en février dernier.

Les points positifs :

- ❖ Poursuite du programme d'investissement dans les infrastructures. (La Chambre va continuer de promouvoir le carrefour maritime comme une priorité pour la MRC)
- ❖ Attribution de 1.6 milliard pour la bonification des mesures d'assurances emploi, dont l'élargissement de la portée du Programme de travail partagé et le gel des cotisations d'assurance emploi pour 2010;
- ❖ Accès à une plus large gamme de matériel de production d'énergie propre et à une déduction pour amortissement accéléré;
- ❖ Réduction des droits de douane sur les intrants de fabrication des machines et du matériel pour les marchandises importées au Canada provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord, pour 1200 des 1500 articles, les tarifs seront réduits à zéro à compter du 5 mars 2010;
- ❖ Confirmation de la réduction du taux d'impôt pour les entreprises et la réduction future.

Les points négatifs :

- ❖ Aucun mécanisme de récompense des employés de l'État qui contribuent à réduire les dépenses de fonctionnement ou à augmenter la productivité de l'État;
- ❖ Le nouveau projet pilote pour la commercialisation de 20 prototypes de produits technologiques provenant de PME pour un total de 40 millions aurait pu constituer une mesure fiscale et être rendu accessible à un plus grand nombre d'entreprises en plus d'être basé sur un retour à l'investissement équitable;

- ❖ La Chambre craint que l'atteinte de l'équilibre budgétaire repose uniquement sur la croissance économique sans mettre de l'avant des mécanismes de réduction des budgets de fonctionnement des services et des ministères.

En conclusion, la Chambre de commerce croit que le budget est adapté à court terme pour la stimulation de l'économie et donne des outils aux entreprises pour qu'ils puissent améliorer leur productivité. La Chambre met quelque peu en doute l'affirmation de Monsieur Flaherty qui confirme « qu'il n'y aura pas de déficit permanent ou à long terme et que, d'ici 5 ans au maximum, on sera revenu à l'équilibre budgétaire. »

- 30-

Source : Pascal Gagnon
Directeur général
418-862-5243
direction@monreseau.rdl.com